



Année 2024 - Plénière n°3 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)

Le 12 novembre 2024 - salle de l'Enclos Bideau – Maison des Associations

Compte Rendu

Présents :

- **Elus à la ville d'Aurillac** : Mireille LABORIE
- **Représentants collectivité** : Dominique PAYROT
- **CPIE** : Julie DANIEL
- **Membres du PACTE pour la transition pays d'Aurillac** : Roger ANDRIEU,
- **Suppléante du PACTE** : Yvette DELMAS
- **Citoyens titulaires** : Jacques CORDAILLAT, Sébastien RIEU, Valérie PEUCHLESTRADE
- **Nouveaux participants** : Sandrine LE GRAS
- **Représentant des associations** : Jean-Jacques RICHART

Excusé : Stéphane FRECHOU

Ordre du jour :

1. Proposition d'avenant à la charte du CCTE
2. Retour sur la journée départementale des paysages
3. Retour sur la semaine Ecocitoyenne
4. Point d'avancement un arbre une naissance
5. Points divers : projet d'ombrière, diagnostic du patrimoine arboré

1. Proposition d'avenant à la charte

Pour répondre aux objectifs et redynamiser, le Conseil vise à reconstituer un groupe de 15 citoyens. Un troisième tirage au sort sera effectué afin de recruter une dizaine de personnes supplémentaires, en s'appuyant sur les listes électorales.

Comme pour les précédentes sessions, Mme Laborie assurera un accompagnement des nouvelles personnes tirées au sort afin de les intégrer au groupe.

Le CCTE Doit faire une proposition d'avenant pour agrémenter la charte.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC
Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

2. Retour sur la journée départementale des paysages :

Le Conseil Citoyen a participé à la Journée Départementale des Paysages aux côtés de la mairie d'Aurillac. Une manifestation organisée chaque année dans des lieux variés et destinée aux élus. La mairie d'Aurillac avait invité le CCTE pour présenter ses initiatives, telles que le guide et la charte de l'arbre, l'opération « Un arbre, une naissance » et le projet de permis de végétaliser.

La journée s'est terminée par une promenade en ville, durant laquelle les participants ont pu découvrir les récentes améliorations urbaines.

3. Retour sur la semaine écocitoyenne

Cette année le ramassage de déchets le long des berges de la Jordanne s'est élevé à 400 kg collectés. L'année dernière c'était 800kg de déchets ramassés et lors de la 1^{ère} édition, 4 tonnes avaient été collectées.

A noter que cette année les participants n'ont pas pu aller ramasser jusque dans le lit de la rivière, car le niveau d'eau était trop important.

Le CCTE a collaboré avec l'association Cœur de Ville d'Aurillac pour organiser une collecte de piles et de cartouches d'encre, ainsi que de téléphones et tablettes. Des points de collecte avaient été mis en place dans divers magasins partenaires, et environ 300 à 400 piles, ainsi qu'une vingtaine de téléphones et tablettes ont été récupérés et envoyés à l'organisme Ecosystem pour recyclage.

Des regrets concernant un manque de soutien logistique pour la mise en place des bacs de collecte et la communication autour de l'initiative.

A noter que Mme LABORIE a été sollicitée pour mettre en place le « World Clean Up Day » à Aurillac et réaliser un nettoyage dans toute la ville (pas seulement les berges). Cet événement pourrait être mutualisé avec la Semaine Éco-citoyenne.

4. Points divers :

Diffusion du guide de l'arbre :

Le guide de l'arbre a été distribué aux écoles, lycées, collèges et chambres consulaires dans l'optique d'une diffusion accrue auprès des entreprises locales.

La mairie a également ajouté ce guide dans les autorisations de voirie et sensibilisé les techniciens chargés des travaux.

Mme Laborie souhaite intégrer ce guide dans les permis de construire, en collaboration avec le service urbanisme de la CABA.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

Un arbre une naissance :

Pour rappel : Pour chaque nouvelle naissance dans la commune, les parents peuvent obtenir un arbre à planter dans leur jardin ou participer à une plantation collective dans un espace municipal. La mairie ressende environ 140 naissances d'aurillacois par an.

C'est le service d'état civil se chargera de contacter les parents par courrier en fin d'année. Puis un bon de retrait leur sera remis lors de la cérémonie des vœux en janvier.

Parmi les essences disponibles : le bouleau, le tilleul, le cognassier et certains fruitiers sauvages.

Diagnostic du patrimoine arboré :

Une filiale de l'ONF entreprendra en décembre un diagnostic de 7000 arbres dans la ville.

Ce projet permettra de mieux évaluer l'état sanitaire des arbres et d'orienter la gestion du patrimoine arboré. Un plan de gestion sera élaboré en fonction des résultats, offrant ainsi un appui scientifique aux élus.

Les priorités sont orientées sur les parcs et sur les travaux de voirie pour des raisons de sécurité.

Ombrières place Michel Crespin :

Dans le cadre de la lutte contre les îlots de chaleur urbains, Le CCTE a fait des propositions d'aménagement de la place. Du mobilier urbain végétalisé et déplaçable (pour les manifestations qui nécessiteraient de l'espace) et des solutions d'ombrage ont été proposés. Notamment, une proposition d'ombrière le long des bâtiments encadrant la place. Un paysagiste et un architecte ont été sollicités pour élaborer une proposition.

Le CCTE de son côté a contacté l'architecte Laure Quoniam, qui a notamment participé aux travaux de l'école de Marcolès. Une rencontre est prévue avec elle le 16 novembre.

Permis de végétaliser :

Le permis de végétaliser, qui sera présenté au Conseil Municipal du mois de décembre. Il permettra aux citoyens de s'occuper de petits espaces verts dans la ville. Les demandes de permis feront l'objet d'une étude de faisabilité. Une charte encadrera les pratiques et pour que les personnes assurent l'entretien des zones végétalisées (notamment pour les déchets).

Dominique a exprimé le souhait de créer un guide de plantation précisant les essences recommandées et celles à éviter.

Mobilité durable :

Un projet de schéma directeur cyclable est également en cours, visant à renforcer les infrastructures de mobilité à vélo dans la ville.

L'idée est de réaliser 5 itinéraires cyclables qui partiront en étoile depuis le Square, notamment vers Marmier, la Sablière, la Ponétie et Peyrolles.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

L'objectif est d'améliorer le jalonnement et supprimer les discontinuités dans les itinéraires.
Remarque de M Richart membre de Vélo Cité 15 : il y a quelque année c'était 300 vélos par jour qui passaient dans la rue des Carmes. Aujourd'hui c'est plus du double : 670 vélos par jour.

Proposition d'inviter Mme Doudies, chargée de mobilité à la CABA pour présenter le schéma communautaire des mobilités réalisé en 2023.

Prochaines Plénières :

- Mercredi 29/01/25
- Jeudi 17/04/25

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC
Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com